

# La Gazette Guittéenne

## Le Conseil Municipal

### Cérémonie des vœux

Samedi 6 janvier 2024, en présence d'un public fourni composé d'élus de différentes assemblées locales, régionales et nationales, d'adhérents de nos associations et d'une très grande représentativité de Guittéens, notre maire Madame Géraldine Lucas a présenté ses vœux à la population. Cérémonie exceptionnelle en présence de Monsieur Hervé Berville, secrétaire d'état à la mer qui au dernier instant a confirmé sa venue, un honneur pour notre petite commune rurale peu accoutumée à recevoir un membre du gouvernement en activité.

Outre retracer les actions essentielles de notre municipalité au cours de l'année passée, Madame Géraldine Lucas s'est attachée à confirmer la situation ou présenter un point d'étape des différents projets de la commune dans les mois à venir.



Cette soirée a également été l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs Guittéens s'étant investis dans des domaines différents depuis de nombreuses années au sein de notre localité. Dans un premier temps, ce sont les engagements dans différentes associations de Jean-Baptiste Levacher et de Michel Chalois qui ont été retracés avant qu'ils ne se voient remettre un diplôme de reconnaissance de notre commune.

Le second temps a permis d'attribuer la médaille de la reconnaissance communale, départementale et régionale pour plus de 20 ou 30 ans d'engagement dans la vie municipale à 5 élus : Catherine Dartois, Éric Dartois, Daniel Guessant, Jacky Legallais et Christophe Verger.

La soirée s'est poursuivie par un vin d'honneur préparé et servi par la municipalité.

### Contrat association OGEC Ecole Sacré Cœur et autres participations

Le contrat d'association entre la commune et l'OGEC a été renouvelé en ce début d'année pour 3 ans. La commune participe ainsi aux charges de fonctionnement de l'école pour les élèves résidant à Guitté suivant la base de la moyenne départementale soit :

- 1 600 € par élève de maternelle à partir de 3 ans
- 530 € par élève de primaire

Pour l'année 2024, la subvention s'élève à un montant de 58 260 € pour 58 élèves.

Dans le même temps pour l'année 2023, les charges de fonctionnement pour des jeunes Guittéens scolarisés dans des écoles publiques hors commune s'élèvent à :

- 5 435.30 € pour 7 enfants à l'école de Caulnes
- 1 262.00 € pour 2 enfants à l'école de Corseul
- 1 758.80 € pour 3 enfants à l'école de Médréac

### **Attribution marché lotissement**

Suite à l'appel d'offre pour le marché du lotissement, le Conseil Municipal lors de la séance du 13 février 2024 a validé la proposition de la SETAP Travaux Publics de Coëtmieux relative à la viabilisation du site pour un montant de 199 880 € HT. Le SDE (Syndicat Départemental d'Electrification) assurera le réseau électrique, le réseau d'éclairage public et l'infrastructure de télécommunication pour un montant total de 56 949.34 €.

Le prix de vente au m<sup>2</sup> est fixé à 32.74 € HT. Les travaux débiteront mi-avril et les lots devraient être disponibles à la vente dès septembre 2024.

De futurs acquéreurs se sont déjà positionnés sur certains lots, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter la mairie.

### **Convention avec l'Espace de Vie Sociale (EVS) de Médréac**

La commune a signé une convention avec l'Espace de Vie Sociale de Médréac pour l'accueil de loisirs des enfants habitant Guitté. Nous sommes partenaire de cette association, les enfants de Guitté sont donc prioritaires pour les inscriptions. Notre commune participe à hauteur de 9 € par journée et 7 € par demi-journée d'accueil.

Une journée famille est prévue le 14 ou le 21 septembre sur notre territoire et une soirée à thème sera organisée pendant l'année scolaire 2024-2025.

Pour l'accueil périscolaire, la participation de la commune pour 2023 s'élève à 6 009 € pour l'EVS de Médréac mais aussi à 708.57 € pour l'accueil de loisirs de Caulnes.

### **Mise à jour du site internet**

La mise à jour du site internet de Guitté est en cours de réalisation par la municipalité.

La liste des professionnels de notre localité n'étant plus d'actualité, la mairie fait appel à tous les commerçants et artisans de la commune afin de modifier les données erronées mais aussi d'intégrer toutes les enseignes absentes.

Les chefs d'entreprise sont donc invités à contacter la mairie et transmettre leurs coordonnées, renseignements et logos dans les plus brefs délais.

## *Actualités*

### **Classes 4**

La journée des classes 4 aura lieu le samedi 14 septembre 2024 à la salle des fêtes de Guitté, le rendez-vous pour la traditionnelle photo est prévu à 12h00.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter les personnes suivantes :

10 ans et 20 ans :	Baptiste ROULON et Tanguy DESPORTES
30 ans et 40 ans :	Jeannick RAFFRAY
50 ans :	Christophe VERGER
60 ans :	Jeannick RAFFRAY
70 ans :	Pierrick GASREL
80 ans et 90 ans :	Louis BOUGIS

### **Journée Citoyenne**

La commune conjointement avec l'association Roc VTT organise une journée citoyenne le samedi 20 avril pour un nettoyage et l'entretien des chemins de randonnée, de 9h à 17h – RDV à 9h à la mairie.

Selon vos disponibilités vous pourrez participer pendant tout ou partie de la journée. Il est préférable de s'inscrire à la mairie soit par téléphone au 02 96 83 90 52 soit par mail à [mairie.guitte@wanadoo.fr](mailto:mairie.guitte@wanadoo.fr) en précisant vos horaires de présence.

### Lutte contre le frelon asiatique



Introduit en France dans le département du Lot-et-Garonne avec l'importation de poteries chinoises, le frelon asiatique a depuis une vingtaine d'années colonisé tout notre pays et au-delà de nos frontières. Il constitue aujourd'hui non seulement un ennemi pour toute la biodiversité mais également met en péril toute la filière apicole française.

Depuis plusieurs saisons déjà, Dinan Agglomération accompagne les communes de mi-avril à mi-novembre dans la destruction des nids découverts chez les particuliers ou sur le domaine public. Une intervention permettant, certes de

compléter les données du réseau de surveillance de la prolifération de l'espèce, mais en aucun cas d'agir en amont par un piégeage dès les premiers réchauffements de l'année. Les femelles fécondées sortent alors de l'hibernation et c'est à cet instant qu'une intervention doit également être réalisée. Cette action a pour but de limiter par la suite le nombre de fondatrices de colonies pouvant à terme contenir jusqu'à 15 000 individus. Chacun a pu déjà voir apparaître ces imposantes masses au moment de la chute des feuilles des arbres à l'automne. Durant l'année 2023, huit nids de frelons asiatiques ont été détruits sur notre commune.

Nous pouvons tous devenir acteur et prendre part à cette opération de neutralisation des frelons dès le début du printemps. Dans cet objectif, la commune a validé cette mesure entreprise par Dinan agglomération et demandé le 12 mars dernier à une chargée du projet accompagnée d'un membre du **G**roupement de **D**éfense **S**anitaire **A**picole (**GDSA**) d'exposer le projet à la trentaine de Guittéens s'étant déplacée pour l'occasion.

Leurs interventions comprenaient dans un premier temps une explication biologique et une exposition de la réglementation relatives au frelon asiatique avant une présentation du fonctionnement du piège. A l'issue, une vingtaine de résidents de notre commune s'est portée volontaire pour intégrer ce réseau sentinelle et agir sur leur lieu de résidence.

Si vous aussi, vous souhaitez vous insérer dans ce réseau, vous pouvez contacter Dinan Agglomération avec l'adresse [www.agglomeration.fr](http://www.agglomeration.fr) ou la mairie. Dans le même temps une douzaine de pièges installée en hauteur dans la végétation arbustive sera également mise en service sur le domaine public. Nous vous invitons à ne pas toucher ces dispositifs et de prévenir la mairie au cas où ils seraient tombés.

Les prises en charge mentionnées dans cet article ne concernent que les destructions des nids de frelons asiatiques. Les neutralisations des nids relatifs aux frelons communs, bourdons, guêpes ou autres insectes demeurent donc à votre charge.

### Goûter des aînés

Le 23 mars dernier a eu lieu le 2<sup>ème</sup> goûter des aînés de 70 ans et plus. Une cinquantaine de Guittéens s'est retrouvée pour partager un moment convivial autour de crêpes confectionnées par Christelle et Nathalie. Les deux doyens de l'après-midi étaient Mme Hélène Raffray et Mr Francis Gasrel. L'initiative sera réitérée en 2025.



### ✚ Spectacle Full de Bronx

Jeudi 21 mars avait lieu le premier spectacle délocalisé à Guitté par Dinan Agglomération. Notre commune a eu l'honneur d'accueillir le clown Emmanuel Gil dans « Full de Bronx, le Délirium du Papillon », premier épisode de son triptyque qui le mènera à jouer les jours suivants à Saint-Samson-sur Rance et Saint-Cast-le-Guildo.

Le spectacle se jouait donc à guichets fermés, les cents places avaient depuis longtemps trouvé preneurs. Certains spectateurs avaient même fait le déplacement depuis la Normandie !

Pendant les presque deux heures du show, Emmanuel Gil a su captiver son public en interprétant seul sur scène son personnage tragique, burlesque et sachant interagir avec l'assistance. Tour à tour les émotions se sont succédées avec diverses identités, qui n'en constituent qu'une seule au final, dans les antres d'un univers psychiatrique qui constitue l'unique lieu de vie du héros.

La performance du « clown qui pique » ne pouvait se terminer que par une ovation debout de la part d'un public conquis, qu'il soit expert ou initié du jour même.

### ✚ Crêperie éphémère

Evènement relaté par plusieurs médias locaux : notre salle des fêtes, exceptionnellement, s'est transformée en crêperie éphémère sur le premier week-end de février 2024. Organisée par Christelle Martineau, auto-entrepreneuse localement bien connue, cette expérience a rencontré un franc succès. Un service en continu sur des plages horaires étendues a permis à plusieurs dizaines de personnes de venir soutenir cette initiative qui, nous l'espérons, sera reconduite.

## *L'info des asso's*

**Foyer des jeunes :** Comme chaque année, nous organisons notre repas paëlla le samedi 6 avril, les réservations sont possibles jusqu'au mardi 2 avril. Cette soirée permet de financer nos sorties, et l'entretien du local qui nous est confié. Nous vous invitons à prendre note de notre prochain événement avec le tournoi de football intergénérationnel le samedi 22 juin. Chaque équipe doit être mixte et comprendre au moins un joueur de moins de 15 ans, n'hésitez pas à vous inscrire au 06 43 27 92 57.

Si vous avez entre 15 et 25 ans et que vous êtes tenté de rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous suivre sur Instagram.

**L'APEL :** L'année scolaire est déjà bien avancée, le résultat des diverses ventes a permis un bénéfice décent en prévision du voyage scolaire l'année prochaine. Malgré une présence moindre, le repas de l'école a été un moment agréable et convivial. Merci à tous ceux qui ont participé. Cette année une kermesse aura lieu au sein de l'école avec diverses activités et une tombola le **dimanche 23 juin**. Nous vous attendons nombreux. Le local papier a été vidé en octobre, vous pouvez venir y déposer vos journaux et magazines (garage en face la mairie).

Quelques photos du passage du Père Noël qui a énormément gâté les enfants.

**Le Comité des Fêtes :** La Fête de la Pentecôte aura lieu le dimanche 19 mai avec ses traditionnelles courses cyclistes à partir de 12h, des formules repas seront disponibles le midi. En soirée, un poulet-frites vous sera proposé sur réservation auprès des membres du comité des fêtes ou des commerces de la commune.





**L'ASGG :** Il reste 5 matchs de championnat pour notre équipe A.

Pour l'instant, elle est première ex-aequo de son groupe. Avec des entraînements assidus et des matchs sérieux, elle devrait prétendre accéder à la D2, ce qui est l'objectif de la saison du club.

Pour l'équipe B, la seconde partie de championnat est également bien engagée, elle est deuxième de sa poule. Il faut continuer ainsi et maintenir cette cohésion jusqu'à la fin.

L'équipe féminine continue son apprentissage pour sa première année de championnat. Les joueuses sont toujours aussi motivées et engagées.

Voici les dates des 5 dernières journées de la saison :

DATE	A (D3 H)	B (D4 G)	F (D2 A)
07/04/24	<b>LA LANDEC</b> (D – 15H30)	<b>CAULNES C</b> (D – 13H30)	MATIGNON (E – 15H30)
14/04/24	TADEN A (E – 15H30)	JUGON D (E – 13H30)	
28/04/24	TREMOREL A (E – 15H30)	<b>ILLIFAUT C</b> (D – 13H30)	
05/05/24	<b>TRELIVAN C</b> (D – 15H30)	<b>SEVIGNAC B</b> (D – 13H30)	
26/05/24	DINAN RC B (E – 13H30)	PLEDELIAC D (E – 13H30)	



Soyez nombreux à les supporter jusqu'au bout !

Le 9 mars a eu lieu la choucroute avec 200 convives à table et 72 parts emportées.

Petit rappel : N'oubliez pas l'assemblée générale le vendredi 7 juin 2024 à 18H30 à la salle des fêtes de Guenroc.

## *Des nouvelles de nos commerçants et artisans*

### Garage Emmanuel Collet

Titulaire d'un CAP mécanique et résidant à Quédillac, Emmanuel Collet a été employé dans l'entreprise de mécanique agricole de Jacky Legallais pendant huit ans.

Ce dernier ayant souhaité partir en retraite et vendre le garage, Emmanuel s'est porté acquéreur et en assure la gestion depuis le 1<sup>er</sup> février dernier.

En plus de l'activité historique de mécanique agricole toutes marques, il a élargi son domaine de compétence à la motoculture. Dorénavant vous pouvez confier à Emmanuel vos quads, tondeuses, tronçonneuses et débroussailleuses afin de les réparer ou d'en assurer l'entretien.

La municipalité adresse à Emmanuel tous ses vœux de réussite dans cette entreprise.

SARL Garage Emmanuel Collet

Mécanique agricole et motoculture

11 Rue de Dinan

22350 GUITTE

02 96 83 90 62

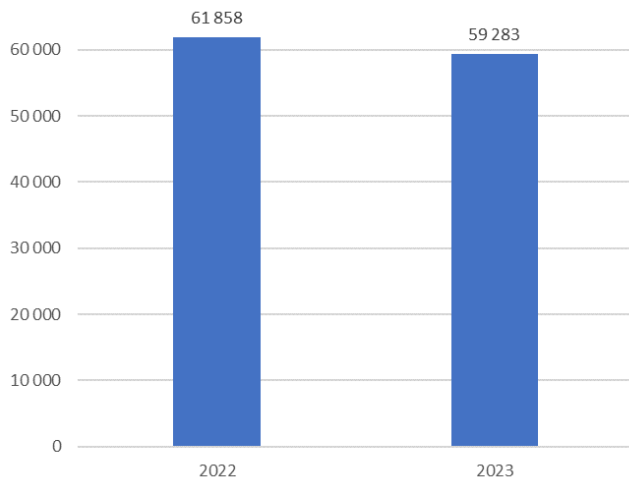
[garage-emmanuel-collet@orange.fr](mailto:garage-emmanuel-collet@orange.fr)



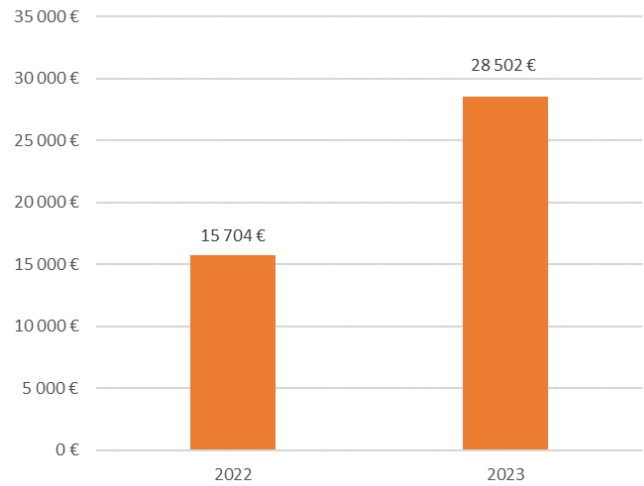
## Focus sur le budget

### ⚡ Consommation d'électricité

Consommation d'électricité en KWH

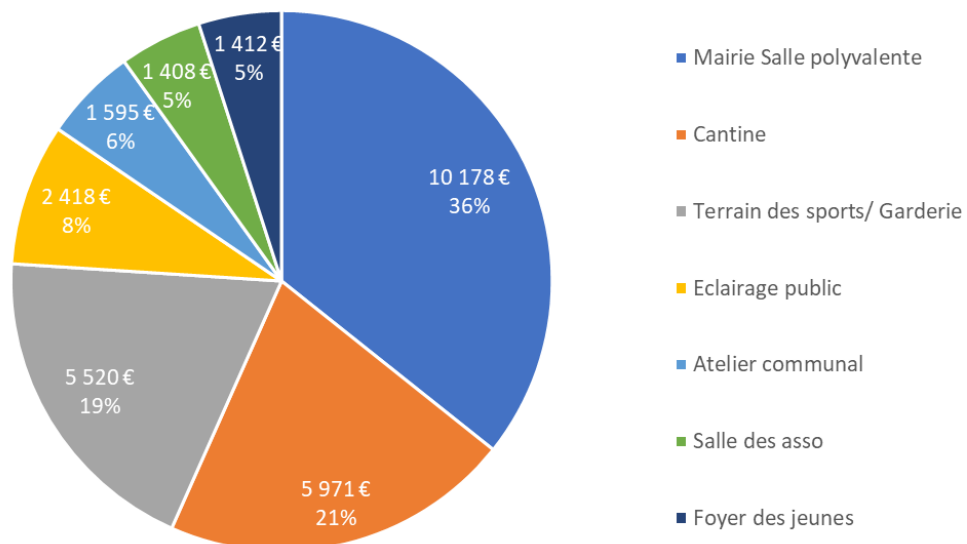


Consommation d'électricité en montants



Alors que la consommation électrique a diminué entre 2022 et 2023, le montant alloué au budget d'électricité a quasiment doublé. Ci-dessous la répartition par point de livraison sur la commune, les économies d'énergie sont l'affaire de TOUS.

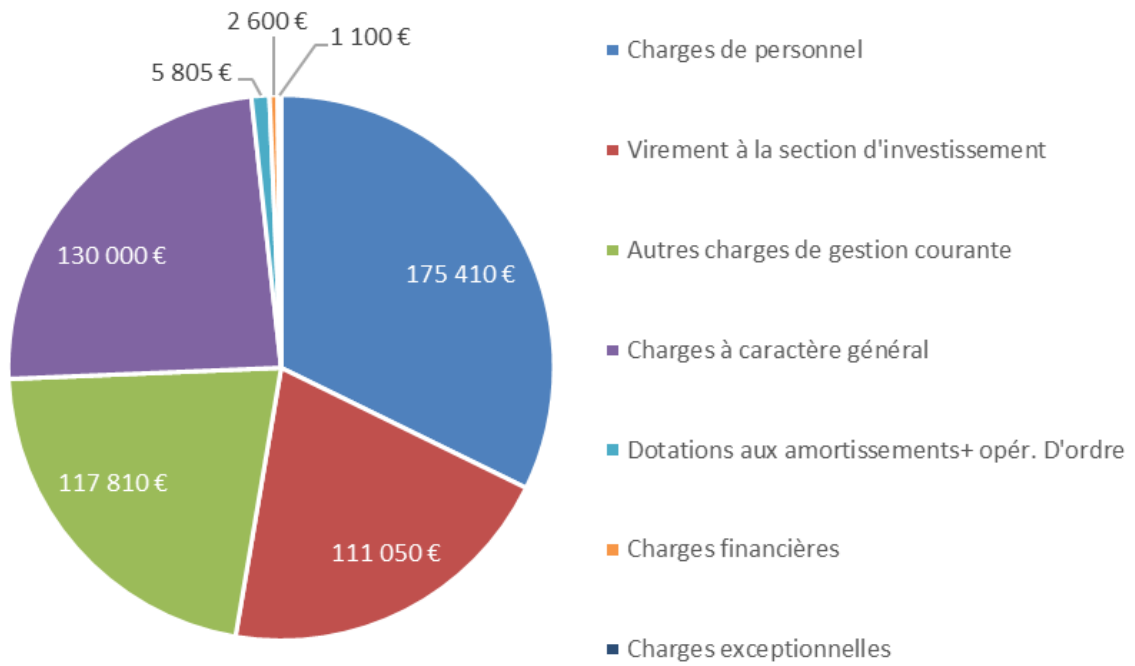
### Dépenses d'électricité en 2023



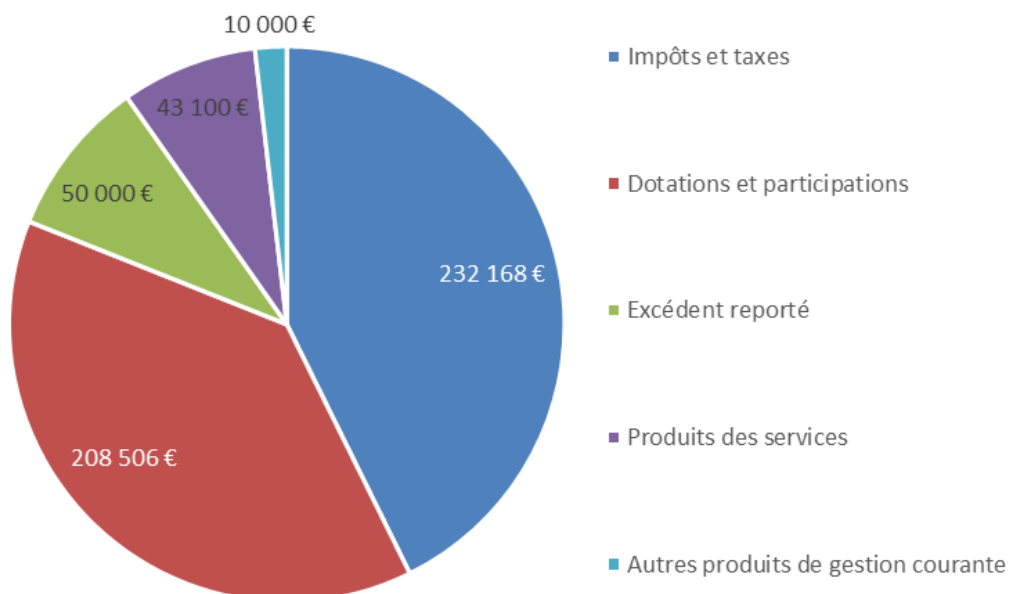
 **Budget primitif 2024**

- **Section de fonctionnement : Total dépenses = Total recettes = 543 774.43 €**

**Répartition des dépenses**



**Répartition des recettes**



- **Section d'investissement : Total dépenses = Total recettes = 494 025.68 €**

Dépenses		Recettes	
Immobilisations en cours	250 000 €	Excédent reporté	153 489.46 €
Remboursement capital de la dette	56 000 €	Excédent fonctionnement capitalisé	129 003 €
Bâtiments publics	51 046.28 €	Virement de la section de fonction.	111 049.62 €
Terrains nus	40 000 €	Emprunts	82 435 €
Matériel/outillage techn. et incendie	26 000 €	Fonds compensation TVA	12 243.79 €
Installations générales/agencements	23 805 €	Opération d'ordre	5 804.81 €
Installation voirie	12 570.40 €		
Subvention d'équipement	11 664 €		
Frais études	11 440 €		
Cimetière	5 000 €		
Concessions et droits similaires	4 000 €		
Autres immobilisations corporelles	2 500 €		

#### **Taxe foncière 2024**

Par délibération du 18 mars 2024, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 2 % les taux des taxes foncières bâtie et non bâtie soit :

- Taxe foncière propriété bâtie : 33.79 %
- Taxe foncière propriété non bâtie : 44.78 %.

#### **Taxe d'habitation 2024 (résidences secondaires)**

Par délibération du 18 mars 2024, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 2 % le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires soit 9.73 %.

#### **Responsable de la publication :**

Géraldine Lucas – Maire

Site internet : <https://guitte.fr>

Mail : [mairie.guitte@wanadoo.fr](mailto:mairie.guitte@wanadoo.fr)

Trimestriel pouvant vous être transmis par messagerie ou **dans votre boîte aux lettres** à votre demande ou être retiré en version papier à la mairie ou dans les commerces de la commune.